

CENTRE DE GESTION DU COMPLEXE PFM

RAPPORT FINANCIER

31 DÉCEMBRE 2021

TABLE DES MATIÈRES

	Page
Rapport de mission d'examen du professionnel en exercice indépendant	1 - 2
Résultats	3
Évolution de l'actif net	4
Flux de trésorerie	5
Bilan	6 - 7
Notes complémentaires	8 - 14



Comptables professionnels agréés | Société en nom collectif

RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT

Aux membres de
CENTRE DE GESTION DU COMPLEXE PFM

Nous avons effectué l'examen des états financiers ci-joints de l'organisme **CENTRE DE GESTION DU COMPLEXE PFM**, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2021, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du professionnel en exercice

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints en nous fondant sur notre examen. Nous avons effectué notre examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en œuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en œuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en œuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur les états financiers.

Conclusion

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme **CENTRE DE GESTION DU COMPLEXE PFM** au 31 décembre 2021, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

André Levesque, Paul Hebert et Christian

Comptables professionnels agréés
Société en nom collectif¹

Baie-Saint-Paul (Québec)
Le 21 octobre 2022

¹ Par Sébastien Roy, CPA auditeur

CENTRE DE GESTION DU COMPLEXE PFM

RÉSULTATS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021

(Non audité)

	2021	2020
Produits		
Activités et services	296 261 \$	39 375 \$
Dons et commandites	39 575	25 045
Hébergement	376 769	132 889
Revenus de location	381 125	279 730
Subventions		
Ville de Baie-Saint-Paul		
Aide au fonctionnement	415 000	457 554
Mise en valeur du patrimoine	375 325	375 389
Gouvernement du Canada	37 782	200 846
Patrimoine canadien	37 960	37 540
Emploi-Québec	2 138	1 080
Amortissement des apports reportés	16 712	17 836
	<u>1 978 647</u>	<u>1 567 284</u>
Charges		
Amortissement des immobilisations corporelles	40 603	32 235
Assurances	3 170	2 316
Déneigement	44 167	49 867
Électricité et chauffage	332 411	337 957
Entretien et réparations des bâtisses	97 584	84 005
Entretien et réparations du mobilier et équipement	118 577	66 625
Formation	6 767	3 558
Fournitures	39 687	18 450
Frais de déplacements et de représentation	3 973	1 871
Honoraires professionnels	205 199	18 569
Intérêts et frais bancaires	5 791	4 132
Intérêts sur la dette à long terme	23 389	26 006
Loyer	48 000	48 000
Publicité	11 920	11 480
Recouvrement des comptes clients dépréciés	-	(19 031)
Salaires et charges sociales	593 855	429 402
Services techniques et sous-contrats	209 549	141 100
Taxes et permis	107 304	108 188
Télécommunications	17 412	17 658
	<u>1 909 358</u>	<u>1 382 388</u>
Excédent des produits sur les charges	<u>69 289 \$</u>	<u>184 896 \$</u>

CENTRE DE GESTION DU COMPLEXE PFM

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021

(Non audité)

	Investi en immobilisations corporelles	Déficit non affecté	2021 Total	2020 Total
SOLDE AU DÉBUT	45 275 \$	(912 952) \$	(867 677) \$	(1 052 573) \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(23 891)	93 180	69 289	184 896
Investissement en immobilisations corporelles et remboursement de la dette à long terme	224 221	(224 221)	-	-
SOLDE À LA FIN	245 605 \$	(1 043 993) \$	(798 388) \$	(867 677) \$

CENTRE DE GESTION DU COMPLEXE PFM

FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021

(Non audité)

	2021	2020
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	69 289 \$	184 896 \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	40 603	32 235
Amortissement des apports reportés	(16 712)	(17 836)
	93 180	199 295
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (note 3)	250 470	236
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	343 650	199 531
ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles, soit les flux de trésorerie liés à l'activité d'investissement	(223 221)	(14 957)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Emprunts à long terme	-	40 000
Remboursement de la dette à long terme	(19 769)	(53 000)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(19 769)	(13 000)
AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	100 660	171 574
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	196 889	25 315
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	297 549 \$	196 889 \$
CONSTITUTION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE		
Encaisse	197 146 \$	96 736 \$
Placement temporaire	100 403	100 153
	297 549 \$	196 889 \$

CENTRE DE GESTION DU COMPLEXE PFM

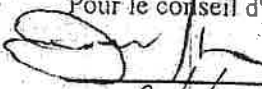
6

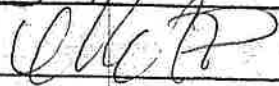
BILAN

AU 31 DÉCEMBRE 2021
(Non audité)

ACTIF	2021	2020
À COURT TERME		
Encaisse	197 146 \$	96 736 \$
Placement temporaire, 0,25 %	100 403	100 153
Comptes clients et autres créances (note 4)	252 083	66 294
Frais payés d'avance	29 225	47 892
TOTAL DE L'ACTIF À COURT TERME	578 857	311 075
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 5)	282 559	99 941
TOTAL DE L'ACTIF	861 416 \$	411 016 \$

Pour le conseil d'administration :


administrateur


administrateur

7

CENTRE DE GESTION DU COMPLEXE PFM

BILAN

AU 31 DÉCEMBRE 2021

(Non audité)

PASSIF	2021	2020
À COURT TERME		
Créditeurs (note 7)	527 812 \$	187 913 \$
Apports reportés (note 9)	236 317	158 624
Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an (note 8)	463 843	469 749
TOTAL DU PASSIF À COURT TERME	1 227 972	816 286
DETTE À LONG TERME (note 8)	395 544	409 407
APPORTS REPORTÉS (note 9)	36 288	53 000
TOTAL DU PASSIF	1 659 804	1 278 693
ACTIF NET		
Investi en immobilisations corporelles	245 605	45 275
Déficit non affecté	(1 043 993)	(912 952)
TOTAL DE L'ACTIF NET	(798 388)	(867 677)
TOTAL DU PASSIF ET DE L'ACTIF NET	861 416 \$	411 016 \$
ENGAGEMENTS CONTRACTUELS (note 10)		

CENTRE DE GESTION DU COMPLEXE PFM

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2021

(Non audité)

1 - STATUT ET OBJECTIF DE L'ORGANISME

L'organisme est constitué en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. Ses activités sont sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu et consistent principalement à l'administration et la gestion des actifs et immeubles de l'ensemble conventuel des Petites Franciscaines de Marie. L'organisme souhaite mettre en valeur le patrimoine cédé par ces religieuses et être un levier de développement durable et de promotion commerciale pour l'ensemble de la communauté de Charlevoix.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. La principale estimation porte la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

Comptabilisation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour la comptabilisation des apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable, que sa réception est raisonnablement assurée et à la condition que l'organisme soit raisonnablement certain de s'être conformé et de continuer à se conformer, à toutes les conditions se rattachant à l'octroi de l'apport. Les apports affectés à l'acquisition d'immobilisations amortissables sont reportés et comptabilisés aux résultats au même rythme que les immobilisations afférentes.

Les revenus de location sont comptabilisés linéairement sur la durée des contrats de location en place.

Les autres revenus sont constatés lorsque les produits sont livrés ou que les services sont rendus et que le recouvrement est raisonnablement certain.

Apports reçus sous forme de biens et de services

L'organisme reçoit des apports sous forme de biens et de services de la part de donateurs et de bénévoles. Ces apports ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

CENTRE DE GESTION DU COMPLEXE PFM

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2021

(Non audité)

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif, et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

Instruments financiers

Évaluation initiale

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'organisme qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

Évaluation ultérieure

L'organisme évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse, du placement temporaire, des comptes clients et des subventions à recevoir. Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des fournisseurs et frais courus et des billets à payer.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon les méthodes et les taux indiqués ci-dessous :

	Méthodes	Taux
Améliorations locatives	Linéaire	20 %
Matériel informatique	Dégressif	30 %
Mobilier et équipement	Dégressif	20 %

Actif net investi en immobilisations corporelles

L'organisme a convenu de grever d'une affectation interne le montant de l'actif net investi en immobilisations corporelles et de le présenter net des apports reportés et de la dette à long terme.

CENTRE DE GESTION DU COMPLEXE PFM

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2021

(Non audité)

3 - VARIATION NETTE D'ÉLÉMENTS HORS TRÉSORERIE LIÉS AU FONCTIONNEMENT

	2021	2020
Comptes clients et autres créances	(185 789) \$	67 981 \$
Frais payés d'avance	18 667	(21 507)
Créditeurs	339 899	(156 295)
Apports reportés	77 693	110 057
	250 470 \$	236 \$

4 - COMPTES CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES

	2021	2020
Clients	174 693 \$	36 883 \$
Subventions à recevoir	44 678	15 855
Sommes à recevoir de l'État	32 712	13 556
	252 083 \$	66 294 \$

5 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2021		2020	
Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette	
Améliorations locatives	268 852 \$	69 273 \$	199 579 \$	42 025 \$
Matériel informatique	36 163	27 554	8 609	12 299
Mobilier et équipement	116 723	42 352	74 371	45 617
	421 738 \$	139 179 \$	282 559 \$	99 941 \$

6 - EMPRUNT BANCAIRE

L'organisme dispose d'un emprunt bancaire autorisé à 100 000 \$, portant intérêts au taux préférentiel bancaire plus 4 %. Au 31 décembre 2021, le solde de l'emprunt est nul. Le prochain renouvellement est prévu en février 2022.

7 - CRÉDITEURS

	2021	2020
Fournisseurs et frais courus	527 812 \$	187 913 \$

CENTRE DE GESTION DU COMPLEXE PFM

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2021

(Non audité)

8 - DETTE À LONG TERME

	2021	2020
Billets à payer		
6,24 %, remboursable par mensualités de 2 921 \$, comprenant capital et intérêts, comportant une clause de rappel en février 2022, échéant en février 2039 ^(a)	368 720 \$	380 387 \$
Sans intérêts ni modalités de remboursement, échéant en octobre 2022	450 000	450 000
Sans intérêts, remboursable par mensualités de 83 \$, échéant en août 2022	667	1 666
Emprunt, d'un capital restant dû de 60 000 \$, garanti par le gouvernement du Canada, sans intérêts jusqu'au 31 décembre 2023 ^(b)	40 000	40 000
Obligation découlant d'un contrat de location-acquisition	-	7 103
	859 387	879 156
Tranche échéant à moins d'un an	463 843	469 749
	<u>395 544 \$</u>	<u>409 407 \$</u>

(a) Après la fin de l'exercice, l'organisme a renouvelé son emprunt échéant en février 2022. Selon les conditions en vigueur à compter de mars 2022, l'emprunt est remboursable par versements mensuels de 2 765 \$ incluant les intérêts au taux de 5,47 %. L'emprunt vient à échéance en février 2039 et comporte une clause de rappel en mars 2027.

(b) L'organisme a obtenu un emprunt de 60 000 \$ dans le cadre du programme gouvernemental Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes. Si l'organisme rembourse 40 000 \$ d'ici le 31 décembre 2023, le solde de 20 000 \$ fera l'objet d'une radiation. Sinon, le solde de l'emprunt portera intérêts au taux de 5 % et sera remboursable par 24 versements mensuels, capital et intérêts, le 31 décembre 2025. Étant raisonnablement certain de rembourser le 40 000 \$ d'ici le 31 décembre 2023, l'organisme a constaté 20 000 \$ au résultat net au moment de l'octroi de l'emprunt à titre d'aide gouvernementale, présentée sous la rubrique Subventions - Gouvernement du Canada.

CENTRE DE GESTION DU COMPLEXE PFM

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2021

(Non audité)

8 - DETTE À LONG TERME (suite)

Les versements en capital estimatifs à effectuer au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

2022	463 843 \$
2023	54 080 \$
2024	14 869 \$
2025	15 703 \$
2026	16 584 \$

9 - APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés à court terme représentent un montant de 236 317 \$ se rapportant à des charges à être engagées au cours du prochain exercice financier, dont 148 567 \$ provenant du Fonds Desjardins et 75 000 \$ du Programme d'appui aux actions régionales (PAAR) pour des investissements à venir.

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles découlent des produits obtenus pour l'achat des immobilisations corporelles. Ces contributions sont virées graduellement aux produits sur la même base que l'amortissement des immobilisations corporelles auxquelles elles se rapportent. Les variations survenues dans le solde des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles sont les suivantes :

	2021	2020
Solde au début	53 000 \$	70 836 \$
Montant constaté aux produits	(16 712)	(17 836)
Solde à la fin	36 288 \$	53 000 \$

10 - ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

Conformément à un bail expirant en 2033, l'organisme loue des immeubles dont les loyers minimums futurs totalisent 576 000 \$ et comprennent des versements de 48 000 \$ pour chacun des cinq prochains exercices.

De plus, au cours de l'exercice et au début de l'exercice suivant, l'organisme s'est engagé pour des services professionnels et des travaux de requalification des espaces en hébergement des blocs 1, 4 et 5 pour un montant total de 2 496 270 \$. La Ville de Baie-Saint-Paul a adopté un règlement d'emprunt de 1 300 000 \$ pour ces travaux. D'autres subventions sont prévues pour financer la différence.

11 - DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE

Environ 50 % (53 % en 2020) des produits de l'organisme proviennent de la Ville de Baie-Saint-Paul.

CENTRE DE GESTION DU COMPLEXE PFM

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2021

(Non audité)

12 - INSTRUMENTS FINANCIERS

Risques financiers

Les risques importants découlant d'instruments financiers auxquels l'organisme est exposé au 31 décembre 2021 sont détaillés ci-après.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de ses billets à payer et ses fournisseurs et frais courus. Au cours de l'exercice, la société a modifié son exposition au risque de liquidité par rapport à l'exercice précédent du fait de l'augmentation des passifs financiers, notamment des crédateurs.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'organisme est principalement lié aux comptes clients et aux subventions à recevoir. Au 31 décembre 2021, 68 % des comptes clients proviennent d'un seul client. Au cours de l'exercice, la société a modifié son exposition au risque de crédit par rapport à l'exercice précédent du fait de l'augmentation des actifs financiers, notamment des comptes clients.

Pour les subventions à recevoir, l'organisme évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants dont il a la quasi-certitude de recevoir en s'appuyant sur leur valeur de réalisation estimative.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché. Les instruments à taux variables assujettissent l'organisme à des fluctuations des flux de trésorerie futurs connexes.

CENTRE DE GESTION DU COMPLEXE PFM**NOTES COMPLÉMENTAIRES****31 DÉCEMBRE 2021**(Non audité)

13 - COVID-19

Au mois de mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a décrété une pandémie mondiale due au nouveau coronavirus (COVID-19). Cette situation est en constante évolution et les mesures mises en place ont de nombreux impacts économiques sur les plans mondial, national, provincial et local.

L'incidence globale de ces événements sur l'organisme et ses activités est trop incertaine pour être estimée actuellement. Les impacts seront comptabilisés au moment où ils seront connus et pourront faire l'objet d'une évaluation.